

OBJECTIFS

- ✓ Participer à une démarche de prévention pour agir sur les risques professionnels.

PROGRAMME

La formation à la prévention des risques professionnels est une formation action et une formation modulaire. Elle s'adapte à la taille, au secteur d'activité et au niveau de prévention de l'entreprise. Cette formation participe à la mise en place des mesures demandées dans l'article L4121-1 du code du travail concernant les obligations de l'employeur.

Les 4 thèmes traités sont les suivants :

- ✓ **Politique et objectifs en Santé & Sécurité au Travail**
- ✓ **Evaluation des risques et plan d'action**
- ✓ **Analyse des accidents du travail et maladies professionnelles**
- ✓ **Formation et compétences au poste de travail**

Chaque thème comporte 4 modules.

Le programme de formation sera donc personnalisé en fonction des besoins de l'entreprise en termes de modules, de son niveau et de son objectif à atteindre (16 modules de formation possibles).

Selon les besoins, des formations complémentaires pourront être nécessaires :

- ✓ Obtenir des compétences de base en prévention
- ✓ Evaluation des risques professionnels (EvRP)
- ✓ Analyser un accident du travail
- ✓ Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail
- ✓ Acquérir les compétences en prévention dans sa fonction de tuteur en santé et sécurité

Moyens pédagogiques

Exposé, Vidéo, Projection, Echanges, Exercices pratiques. Retours d'expérience

Durée / Nombre de stagiaires

0,5 journée par module
De 2 à 10 stagiaires

Public concerné

Toutes personnes impliquées dans :

- Une démarche de prévention des risques professionnels
- La démarche d'évaluation des risques
- La démarche d'amélioration continue
- L'accueil et l'accompagnement des salariés sur leurs postes de travail

Pré-requis

Avoir réalisé l'analyse des besoins (état de lieux, engagement de l'entreprise, groupe de travail)

Evaluation des connaissances acquises

Quizz

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

4 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Modalités d'accès handicap

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. Prev Consult prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.